

## NOTICE D'INSCRIPTION

### SELECTION D'ENTREE EN FORMATION Aide-Soignant ou Auxiliaire de Puériculture

Rentrée de Janvier 2025

#### Date d'inscription du 1er juillet au 4 octobre 2024

#### CALENDRIER :

**Inscriptions :** Du lundi 1<sup>er</sup> juillet au vendredi 4 octobre 2024  
(cachet de la poste faisant foi)

**Clôture des inscriptions :** Le vendredi 4 octobre 2024  
(cachet de la poste faisant foi)

**Epreuve de sélection :** Du lundi 7 octobre au mardi 12  
novembre 2024  
(Examen des dossiers et entretiens)

**Validation de l'inscription par les candidats :**  
Jusqu'au jeudi 28 novembre 2024

**Pré-rentrée :** AS – Le mercredi 18 décembre  
AP – Le mardi 10 décembre 2024 et le  
mercredi 11 décembre matin

**Rentrée scolaire :** Le lundi 6 janvier 2025

#### CONDITIONS :

La formation au diplôme d'Etat d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture est accessible sans condition de diplôme.

Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.

**Les candidats doivent répondre aux obligations vaccinales concernant les professionnels de santé pour l'entrée en formation (Hépatite B.....)**

La formation est accessible par les voies suivantes :

- La formation cursus partiel (tous les candidats titulaires d'un DEAP, TPADVF, DEA, DEAES, DEAVS, TPASMS, DIPLOME D'ARM, DEAMP, CAFAD, MCAD, CAP AEPE et BAC ASSP ou SAPAT).
- La formation initiale (tous les autres)
- Accès direct pour les Agents des Services Hospitaliers Qualifiés ou Agents de service\*(justifiant d'une ancienneté de services cumulée d'au moins 1 an effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes soit avoir suivi la formation de 70 heures relative à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée et d'une ancienneté d'au moins 6 mois dans un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes.
- La validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAE)

**Affichage des résultats  
sur internet  
[www.chsf.fr](http://www.chsf.fr)**

**Mardi 19 novembre 2024  
à partir de 10h**

#### EPREUVE DE SELECTION :

**Vous référez aux « modalités d'admission conduisant au diplôme d'aide soignant ou d'auxiliaire de puériculture – rentrée 2024 » disponibles sur le site [www.chsf.fr](http://www.chsf.fr)**

Sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien, destinée à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.

Les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession.

#### PLACES OUVERTES :

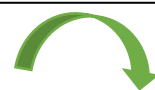
Formation AS => 24  
Dont 5 places pour les ASHQ/Agents de services\*  
(cf. annexe 1)

Formation AP => 55  
Dont 10 places pour les ASHQ/Agents de services\*  
(cf. annexe 1)

\*Article 11 de l'arrêté du 07/04/2020 modifié, relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux DEAS et DEAP

#### IMPORTANT :

**Obligation de déclarer tous vos diplômes et titres professionnels obtenus.** Ils détermineront d'une part votre cursus de formation (complet ou partiel) et d'autre part, votre statut financier éligible à la région ou autre prise en charge dont la prise en charge individuelle.



**NOTICE D'INSCRIPTION**  
**SELECTION D'ENTREE EN FORMATION**  
**Aide-Soignant ou Auxiliaire de Puériculture**  
**Rentrée de Janvier 2025**

**VOTRE ENTREE EN FORMATION**

**Dossier médical**

Vaccinations à jour obligatoirement le jour de la rentrée scolaire :  
Hépatite B, DTP et Test Tuberculinique.  
Vaccins recommandés : Hépatite A, BCG et ROR.  
*Prévoir vos rendez-vous médicaux dès maintenant.*

**Enseignement**

La formation se déroulera en présentiel mais aussi en distanciel (formation hybride).  
Vous devez prévoir un équipement informatique individuel (ordinateur) et une connexion internet afin de suivre la formation.  
Un minimum de compétences informatiques est recommandé.

La formation pourra avoir lieu sur plusieurs sites : IFPM, CHSF, Faculté des métiers de l'Essonne.

**A LIRE - Statuts à l'entrée en formation**

**Votre statut déterminera si vous êtes éligible ou non à une prise en charge financière par la région Ile de France, d'où l'intérêt d'étudier l'impact financier de la formation dans votre projet.**

**COÛTS FINANCIERS DE LA FORMATION TARIF 2022/2023 (sous réserve de modifications) – CURSUS COMPLET :**

La formation en Institut a un **coût annuel**, à savoir :

Pour la formation aide soignant :

- **Individuel** : 7000 € et 110 € de droit annuel d'inscription
- **Agent du CHSF** : 7500 € et 110 € de droit annuel d'inscription à la formation
- **Autres employeurs ou organismes financeurs** : 110 € de droit annuel d'inscription

Pour la formation auxiliaire de puériculture :

- **Individuel** : 7200 € et 110 € de droit annuel d'inscription
- **Agent du CHSF** : 7700 € et 110 € de droit annuel d'inscription à la formation
- **Autres employeurs ou organismes financeurs** : 110 € de droit annuel d'inscription

**Public dit « éligible région » (voir statuts à l'entrée en formation)** : notre institut de formation a signé une convention avec la Région Ile-de-France pour prendre en charge les formations, à l'exception des 110 € des droits d'inscription qui restent à la charge du candidat.

**POLE MANAGEMENT**

Direction de l'IFPM du GHT Ile-de-France Sud

IFSI – IFMEM – IFAS – IFAP – Formation Continue

Marie-Paule SAULI  
Directrice de l'Institut des Formations Paramédicales du GHT Ile-de-France Sud

Séloua LAOUARI  
Adjointe à la Directrice

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 91 07508 91 auprès du préfet de la région d'Ile-de-France

**Instituts de Formations Paramédicales du CHSF**

Téléphone : 01.61.69.66.15

Mail : [ifsi@chsf.fr](mailto:ifsi@chsf.fr)

Site internet : [www.chsf.fr](http://www.chsf.fr)

**Adresse physique :**

2 Rue Pierre Fontaine – 91000 EVRY

**Adresse postale :**

40 avenue Serge Dassault – 91106 CORBEIL-ESSONNES Cedex

N° FINES : 910002773

**A DESTINATION DES EMPLOYEURS**

**L'entrée en formation pour les ASHQ et Agents de services**

**La sélection des ASHQ ou Agents de services pour un départ en formation est réalisé par l'employeur**

Connaissances et aptitudes attendues pour suivre les formations conduisant aux diplômes d'Etat  
d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture

<b>Attendus</b>	<b>Critères</b>	<b>Validation de l'employeur</b>
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal	
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et ouverture d'esprit	
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer	
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe	
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit ou oral	
	Pratique des outils numériques	
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables	
	Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure	
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail	

**Nom de l'employeur :** \_\_\_\_\_

**Date :** \_\_\_\_\_

**Tampon et Signature :**



## FICHE D'INSCRIPTION

### SELECTION D'ENTREE EN FORMATION

### Aide Soignant ou Auxiliaire de Puériculture

Rentrée de Janvier 2025

**Date d'inscription du 1<sup>er</sup> juillet au 4 octobre 2024**

**LIRE ATTENTIVEMENT la notice d'informations avant de remplir la fiche d'inscription**

**ENVOI UNIQUEMENT PAR COURRIER : IFPM du CHSF – 40 avenue Serge Dassault - 91106 CORBEIL-ESSONNES Cedex  
(Le cachet de la poste faisant foi)**

**Epreuve de Sélection**

**Du 7 octobre au  
12 novembre 2024**

**PHOTO  
(à agrafier)**

**AIDE SOIGNANT \***

**AUXILIAIRE DE PUERICULTURE \***

*\*Cochez la case correspondant à la formation choisie*



*1 seul dossier par formation*

#### IDENTITE DU CANDIDAT

NOM de naissance : .....

Prénom : .....

NOM marital : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Lieu de naissance : .....

Département de naissance : .....

Pays de naissance : .....

Adresse postale : .....

.....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Mail : .....

#### DIPLÔME(S) DEJA OBTENU(S)

**qui permettra de déterminer votre cursus de formation**

DEAP  DEAS  DEAMP  MCAD

AMBULANCIER  CAP AEP  ADVF  VAE

ASMS  ARM  DEAVS (avant 2017)

CAFAD  CAFAMP

DEAES

(préciser la spécialité) : .....

Bac ASSP

Bac SAPAT

Titre ou diplôme étranger permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu

Etudiants ayant suivi une première année d'études conduisant au diplôme d'état infirmier et n'ayant pas été admis en deuxième année

Autre Diplôme ou Titre : .....

Aucun Diplôme

#### ASHQ / Agent de service

ASHQ

Agent de service

Nombre d'année d'ancienneté : .....

**(Joindre l'annexe 1 dûment complétée et signée par l'employeur)**

Financement employeur :  OUI

NON

**(Joindre l'attestation de financement et l'annexe 1 dûment complétée et signée par l'employeur)**



## FICHE D'INSCRIPTION

### SELECTION D'ENTREE EN FORMATION

### Aide Soignant ou Auxiliaire de Puériculture

Rentrée de Janvier 2025

#### ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document. Je m'engage à ne pas modifier mon choix après le dépôt du dossier et j'accepte sans réserve le règlement qui régit la sélection d'admission. Je déclare avoir pris connaissance que les informations recueillies sur ce dossier font l'objet d'un traitement informatisé et que les résultats d'admission seront publiés sur le site internet du Centre Hospitalier Sud Francilien. Conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, je dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données du fichier qui me concerne, droit que je peux exercer auprès des Instituts de Formations Paramédicales du Centre Hospitalier Sud Francilien.

Fait à : ..... Le : ..... Signature :

#### DOCUMENTS A JOINDRE (cadre réservé à l'administration)

- Photo d'identité agrafée
- Photocopie couleur, recto/verso de la pièce d'identité ou du titre de séjour (valide pour toute la durée de la formation)
- Lettre de motivation manuscrite
- Curriculum Vitae
- Document **manuscrit** relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit votre projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas deux pages
- Copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français  
*traduction effectuée par un traducteur assermenté auprès de la cours d'appel de Paris<sup>1</sup> + attestation d'équivalence<sup>1</sup>*  
Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires
- Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (**si obtention**)
- Attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs)
- Pour les ressortissants hors Union Européenne, une attestation du niveau de langue française égale ou supérieure au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues du conseil de l'ordre.
- Attestation de financement de la formation de l'employeur ou organisme financier (**si prise en charge**)
- Pour les ASHQ ou Agents de service, joindre l'annexe 1 dûment complétée et signée par l'employeur
- Autres justificatifs valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide soignant ou auxiliaire de puériculture.
- 3 timbres autocollants (tarif en vigueur)
- Justificatif uniquement de la MDPH<sup>2</sup> en cas de tiers temps

<sup>1</sup> A demander au C.I.E.P – site internet [www.ciep.fr/enic-naric.fr](http://www.ciep.fr/enic-naric.fr)

<sup>2</sup> Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) – site internet [mdphe@cg91.fr](mailto:mdphe@cg91.fr)

#### POLE MANAGEMENT

Direction de l'IFPM du GHT Ile-de-France Sud

IFS1 – IFMEM – IFAS – IFAP – Formation Continue

Marie-Paule SAULI

Directrice de l'Institut des Formations Paramédicales du GHT Ile-de-France Sud

Séloua LAOUARI

Adjointe à la Directrice

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 91 07508 91 auprès du préfet de la région d'Ile-de-France

#### Instituts de Formations Paramédicales du CHSF

Téléphone : 01.61.69.66.15

Mail : [ifsi@chsf.fr](mailto:ifsi@chsf.fr)

Site internet : [www.chsf.fr](http://www.chsf.fr)

#### Adresse physique :

2 Rue Pierre Fontaine – 91000 EVRY

#### Adresse postale :

40 avenue Serge Dassault – 91106 CORBEIL-ESSONNES Cedex

N° FINES : 910002773